



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS DIRECTION DES PERSONNELS
SERVICE DU PILOTAGE ET DE LA PROSPECTIVE
BUREAU DU RECRUTEMENT

Affaire suivie par : Bastien LEGER

☎ : 01.53.73.41.62

✉ : bastien.leger@interieur.gouv.fr

Paris, le **22 JUIL. 2020**

ARRÊTÉ BR N° 20 . 00043
complétant l'arrêté préfectoral BR N°20.00034 du 18 juin 2020
portant ouverture de deux concours externe et interne sur titres et sur épreuves
pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe
de l'intérieur et de l'outre-mer pour les services localisés en région
Île-de-France au titre de l'année 2020



Le préfet de police,

Vu l'arrêté préfectoral BR n° 20.00034 du 18 juin 2020, portant ouverture de deux concours externe et interne sur titres et épreuves pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe de l'intérieur et de l'outre-mer pour les services localisés en région Île-de-France au titre de l'année 2020 ;

Sur proposition du préfet, secrétaire général pour l'administration de la préfecture de police ;

ARRÊTE :

Article 1

L'article 3 de l'arrêté préfectoral BR n°20.00034 du 18 juin 2020 susvisé est modifié comme suit :

« Le recrutement déconcentré d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe de l'intérieur et de l'outre-mer est organisé, pour le secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris, par la voie d'un concours externe et d'un concours interne.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

.../...

PRÉFECTURE DE POLICE – 9, boulevard du Palais – 75195 PARIS CEDEX 04 – Tél. : 01 53 71 53 71 ou 01 53 73 53 73
Serveur vocal : 08 91 01 22 22 (0,225 € la minute)

<http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr> – mël : courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr

Les spécialités proposées au **concours externe** sur titres et épreuves se répartissent de la

manière suivante :

① Spécialité « Accueil, Maintenance et Logistique » : **10 postes**

- ↳ Qualification : armurier : **1** poste ;
- ↳ Qualification : gestionnaire logistique : **5** postes ;
- ↳ Qualification : reprographe : **1** poste ;
- ↳ Qualification : technicien d'édition : **1** poste ;
- ↳ Qualification : plombier : **2** postes.

② Spécialité « Conduite de véhicules » : **2 postes**

- ↳ Qualification : conducteur de véhicules.

③ Spécialité « Entretien et Réparation des Engins et Véhicules à Moteur » : **6 postes**

- ↳ Qualification : mécanicien VL : **4** postes ;
- ↳ Qualification : magasinier automobile : **2** postes.

Les spécialités proposées au **concours interne** sur titres et épreuves se répartissent de la manière suivante :

① Spécialité « Accueil, Maintenance et Logistique » : **5 postes**

- ↳ Qualification : armurier : **1** poste ;
- ↳ Qualification : gestionnaire logistique : **1** poste ;
- ↳ Qualification : agent polyvalent de maintenance, maçon : **1** poste ;
- ↳ Qualification : peintre : **1** poste ;
- ↳ Qualification : menuisier : **1** poste ;

② Spécialité « Conduite de véhicules » : **1 poste**

- ↳ Qualification : conducteur de véhicules.

③ Spécialité « Entretien et Réparation des Engins et Véhicules à Moteur » : **6 postes**

- ↳ Qualification : mécanicien 2 roues : **2** postes ;
- ↳ Qualification : mécanicien VL : **2** postes ;
- ↳ Qualification : carrossier, peintre, sellier automobile : **1** poste ;
- ↳ Qualification : magasinier automobile : **1** poste. »

Article 2

Le préfet, secrétaire général pour l'administration de la préfecture de police et le directeur des ressources humaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de police.

Le Directeur des Ressources Humaines



Christophe PEYREL